

Salle de conférence : L'Escale, 100 rue de Créqui 69006 Lyon

3^{ème} réunion de l'année le mercredi 10 juin 2026 à 9h30

Avec notre très beau buffet déjeunatoire offert.

Et quatre cadeaux à gagner pour nos 30 ans !

Une journée très passionnante, on vous attend très nombreux.

Et ne pas hésiter à inviter vos amis et relations

Attention : ce programme est susceptible d'être modifié !

PROGRAMME DES ACTIVITES du 10 juin 2026

Contact Lyon : cercleanteislyonth@gmail.com OU cercleanteislyon@gmail.com

Adresse courriel du Cercle : secretariat@cercleanteis.org

Tel. secrétariat du Cercle: 06 13 42 54 55 - Site internet du Cercle : <https://www.cercleanteis.org>

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 4 juin 2026

<p>Visite de La Pompe de Cornouailles</p> <hr/> <p><u>Mercredi 10 juin 2026</u></p> <p>à 9h30</p> <p>9h45 à 10h45/11h00</p> <p>10h45/11h00 à 12h00</p> <p>12h00 à 13h00</p> <p>13h00 à 14h15</p> <p>14h15 à 15h45</p>	<p>A Caluire : 2 Avenue Poumeyrol mercredi 27 mai de 9h30 à 12h</p> <hr/> <p>3^{ème} REUNION de 2026</p> <p>Accueil des membres et des invités.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clartan et Associés : Investissement socialement responsable – source de performance ! - La Viager : Séparer le bon grain de l'ivraie. <p>La vie du Maréchal Hubert LYAUTEY</p> <p>Notre buffet déjeunatoire festif, un moment d'échanges et de convivialité.</p> <p>Tout savoir pour investir avec les « ETF » (Exchange-Traded Fund), ou Tracker, c'est simple, efficace, accessible et une grande diversification !</p>	<p><i>Cercle Anteïs</i></p> <hr/> <p><i>A Lyon</i></p> <p><i>Cercle Anteïs</i></p> <p><i>Par Aurore SADOUD</i> <i>Directrice du Développement</i></p> <p></p> <p><i>Par Michel ARTAZ, Fondateur de l'Institut privé du Viager</i></p> <p></p> <p><i>Par Claude JAMATI, Président de la Fondation Lyautey</i></p> <p><i>Cercle Anteïs</i></p> <p><i>Par Patric RAISON, Président de l'ANAF (Association Nationale des Actionnaires de France)</i></p>
---	--	--

Merci de respecter les horaires

cercleanteislyonth@gmail.com OU cercleanteislyon@gmail.com

Nos intervenants matinaux

A 9h45 -Clartan et Associés.

Maison de gestion française fondée en 1986, Clartan Associés célèbre cette année ses 40 ans d'existence. Portée par une trentaine de collaborateurs répartis entre Paris, Bonn et Lausanne, la société est aujourd'hui dirigée par la deuxième génération d'associés tandis que la troisième est en cours de formation.

Clartan Associés gère plus de 1,2 milliards d'encours sous gestion, dont plus de 800 millions concentrés dans son fonds principal, Clartan Valeurs.

La société s'appuie sur trois piliers structurants : l'indépendance, l'expertise et l'accompagnement :

- L'indépendance, qui garantit un alignement naturel des intérêts entre notre équipe et nos clients
- L'expertise « Actions », principalement européenne, construite au fil de près de quatre décennies.
- L'accompagnement, en tant que société à taille humaine, Clartan attache une importance particulière à la qualité de la relation et à la constance dans notre approche. Notre double positionnement nous permet de répondre aux besoins des clients professionnels comme privés.

Enfin, la collégialité constitue un principe fondamental : toutes les décisions d'investissement sont prises selon la règle « un gérant, une voix ». Quarante années d'existence illustrent ainsi la force du collectif de Clartan Associés.

A 10h45/11h00 – l'Institut Privé du Viager.

L'institut Privé du Viager (IPV), fondé et animé par Michel Artaz, auteur en 2018 de l'ouvrage *Viagers : Aspects juridiques économiques et fiscaux*, il sera actualisé en 2026 aux éditions Lefebvre Dalloz, et professionnel de la gestion de patrimoine depuis plus de 40 ans, a décidé de communiquer sur ces opérations complexes. En effet, elles étaient jusqu'à présent peu connues, et commercialisées par un nombre restreint d'agences immobilières spécialisées. L'institut Privé du Viager n'effectue aucune transaction immobilière. Il agit exclusivement en tant que conseil.

Aujourd'hui de nouveaux intervenants sont apparus : agents immobiliers, fonds d'investissements, remarquables communicants d'où de nombreux articles dans la presse, interviews à la radio et à la télévision.

Il est certain que ces opérations sont appelées à se développer :

- Souhait des retraités de mieux vivre et moins attachés à la transmission de leur patrimoine.
- Difficultés pour les acheteurs d'emprunter avec des taux d'intérêts aujourd'hui très supérieurs à ceux de certaines années.

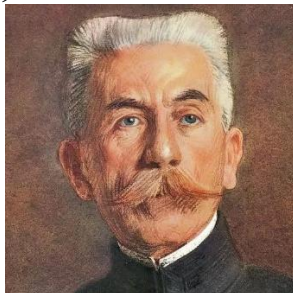
Attention, le développement de ces opérations pourrait être freiné par l'intervention du législateur qui pourrait mettre en place :

Soit, un barème national, comme l'ont suggéré les notaires dans leur rapport à leur congrès de l'an 2020 ;
Soit, comme l'a proposé Dominique Libault en 2019 dans son remarquable rapport portant sur « le grand âge en France », la création d'une formule de calculs de la décote qui pourrait être standardisée, mentionner les taux de rendement, et la codification des tables de mortalité (Proposition 165, page 135 du rapport).

Or si ces propositions étaient adoptées, elles seraient souvent inadaptées et susceptibles de leur nuire. L'institut Privé du Viager, par sa démarche, en mettant fin au flou régnant sur ce marché, a pour ambition d'éviter la mise en place de ces propositions.

C'est pourquoi il s'adresse à la presse, aux ministres concernés par ces opérations (Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, Ministre de la Justice, Ministre de la Ville et du Logement).

Le mercredi 10 juin 2026, à 12h00
L'Escale Lyonnaise, 100 rue de Créqui 69006 - LYON



Conférence-débat
La vie du Maréchal Hubert LYAUTEY
Par Claude JAMATI
Président de la Fondation Lyautey

Descendant du Maréchal Lyautey par sa mère, Jeanne de Sainte-Marie, ingénieur et cadre dirigeant retraité, Claude Jamati a été élu président de la Fondation Lyautey et de l'Association Nationale Maréchal Lyautey lors des conseils d'administration du 4 décembre 2020 sur proposition du colonel Geoffroy, son prédécesseur.

Depuis cette date, Claude Jamati est mobilisé pour faire vivre le patrimoine et l'œuvre du Maréchal Lyautey sur tous les plans et en lien avec le Maroc.

Il enseigne depuis de nombreuses années à Sciences Po Rennes et à AgroParisTech Montpellier.

**Visite de La Pompe de Cornouailles
A Caluire : 2 Avenue Poumeyrol.
Mercredi 27 mai de 9h30 à 12h**



Voici l'occasion ou jamais de découvrir un site unique très étonnant. Peu connaissent ce trésor de Caluire.

Pourtant il s'agit bien d'une merveille souterraine : l'ancienne Usine des Eaux qui, jusqu'en 1976, servait à alimenter la ville de Lyon en eau potable.

Une véritable prouesse, quand on réalise, avec nos 2 collines, toute l'ingéniosité qu'il a fallu déployer pour répondre aux besoins des Lyonnais.

Tout d'abord, regardez un diaporama qui retrace brièvement l'historique de l'approvisionnement de Lyon en eau depuis 43 avant J.C. Puis partez à la découverte de la fameuse et impressionnante pompe à vapeur de Cornouailles, haute de 20m et classée Monument historique.

La visite ne s'arrête pas là : c'est en bas d'un étroit escalier que se dévoile un étonnant et magnifique bassin filtrant souterrain. L'atmosphère qui s'en dégage est paisible et magique, et conclut la visite en beauté.

BULLETIN D'ADHESION 2026

Renouvellement

Nouvelle adhésion

.....

M. et/ou Mme :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Tel.portable : ___/___/___/___/___ Tel. domicile : ___/___/___/___/___

Adresse mail: _____@_____

(Prière de l'indiquer de façon très lisible)

Cotisation annuelle : adhérent 90 € couple 120 €

Paiement de préférence par virement au compte-courant du Cercle Anteïs,

Afin d'identifier votre virement, mentionnez votre nom suivi de COTL26

CIC Paris Champs Elysées

IBAN : FR76 3006 6100 7100 0107 7260 107

BIC : CMCIFRPP

Chèque joint de _____ € l'ordre du Cercle Anteïs, à adresser au Trésorier :
LF Gibiat, 15 chemin de Charrière Blanche, 69130 Ecully

(ne pas oublier de nous renvoyer le bulletin afin de confirmer votre adhésion)

Cercle Anteïs, Association loi de juillet 1901

[mail : cercleanteislyon@gmail.com](mailto:cercleanteislyon@gmail.com)

Site : www.cercleanteis.org